

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 30 janvier 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : M. ALLAERT - M. DANIERE (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme KAROUBI (pouvoir M. BAZIN) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)**Membres absents** :**OBJET****DE LA DELIBERATION**

Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) La Noue - Association de Gestion et de Développement du Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnels de la Côte d'Or – Cotisation pour l'année 2006.

Monsieur Martin, au nom de la commission des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville participe, depuis le 16 décembre 1985, au financement de l'Association de Gestion et de Développement du Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnels de la Côte d'Or, sous la forme d'une cotisation calculée sur la base d'un montant par élève résidant dans la commune.

L'assemblée générale de l'association, au cours de sa réunion du 13 mai 2005, a décidé de fixer ce montant à 64 €, pour l'année 2006.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver la base de calcul de la cotisation de la Ville à l'Association de Gestion et de Développement du Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnels de la Côte d'Or, proposée au titre de l'année 2006.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

Alain MILLOT